

N° 18

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 5 NOVEMBRE 1951

2 h. 30 de l'après-midi.

PRIÈRE.

M. Cleaver, du comité spécial chargé d'étudier la législation relative aux chemins de fer, présente le premier rapport dudit comité, ainsi qu'il suit:

Votre comité recommande que son quorum soit abaissé de seize à dix députés.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Cleaver, ledit rapport est adopté.

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, présente à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du département des Impressions et de la Papeterie publiques pour l'année financière terminée le 31 mars 1951.

Il dépose aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 24 octobre 1951,—État indiquant:—1. Quel est le nombre de postes récepteurs de télévision dans chaque district électoral fédéral au Canada?

2. Combien y a-t-il de postes émetteurs de télévision au Canada et où sont-ils situés?

3. Est-on à construire au Canada des postes émetteurs de télévision? Dans l'affirmative, en quels endroits?

4. Exige-t-on un permis pour l'exploitation d'un poste récepteur de télévision? Dans l'affirmative, quel en est le prix?

5. En 1950 et en 1951 jusqu'à ce jour, quelle somme a-t-on perçue, dans chaque district électoral fédéral, pour les permis de postes récepteurs de télévision?